



Aurignac, le 18 avril 2014

### Convocation du Conseil Communautaire.

Madame, Monsieur,

Je vous informe que le prochain Conseil Communautaire se tiendra le **JEUDI 24 AVRIL à 20 H 30**. L'ordre du jour sera le suivant :

- Election d'un(e) secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 16 avril,
- Création de la Conférence des Maires (délibération),
- Indemnités du Président et des Vice-Présidents (délibération),
- Indemnité de frais de déplacement des élus (délibération),
- Création du Comité de Pilotage du PLU intercommunal (délibération)
- Désignation des délégués de la CCTA aux organismes extérieurs (délibérations) :
  - ✓ Commission Intercommunale des Impôts Directs (2 délégués par commune) ;
  - ✓ Centre Intercommunal d'Action Sociale (8 délégués) ;
  - ✓ Conseil d'Administration du Comité de Foire de la Saint-Martin (2 délégués) ;
  - ✓ Service Local de l'Habitat (3 délégués) ;
  - ✓ SYSTOM des Pyrénées (2 délégués) ;
  - ✓ Conseil d'Administration du Collège (1 délégué titulaire, 1 suppléant) ;
  - ✓ Association Pays Comminges Pyrénées (6 délégués) ;
  - ✓ Conseil d'Administration de l'Association Pays Comminges Pyrénées (3 délégués parmi les 6 précédents) ;
  - ✓ Commission d'Appel d'Offres (3 délégués titulaires et 3 suppléants) ;
  - ✓ Syndicat Mixte du SCOT (3 délégués titulaires et 3 suppléants) ;
  - ✓ Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme (3 délégués) ;
  - ✓ Conseil d'Exploitation de la Régie du Mourtis (1 délégué titulaire et 1 suppléant) ;
  - ✓ Conseil d'Exploitation de la régie du Musée-Forum (6 délégués) ;
  - ✓ Conseil d'Administration de la MARPA (4 délégués titulaires et 4 suppléants).

Par ailleurs, je vous rappelle les prochaines dates à noter dans votre agenda :

- Lundi 05 mai à 20 h 30 : conférence des Maires.
- Mardi 06 mai de 9 h 00 à 17 h 00 : journée d'information sur le PLU intercommunal par l'Agence Technique Départementale de la Haute-Garonne.
- Lundi 12 mai à 14 h 00 : Comité de Pilotage du PLUi (concerne les membres qui seront désignés ce jour).
- Jeudi 15 mai à 20 h 30 : Conseil Communautaire (vote du budget).
- Mercredi 21 mai (horaires à préciser) : Information D.D.T.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de la CCTA,  
**Jean-Luc GUILHOT**

PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 24 AVRIL 2014

\*\*\*\*\*

**Etaient présents :**

<u>Alan :</u>	Jean-Luc Guilhot Jean-Luc Soudais
<u>Aulon :</u>	Roger Fauré
<u>Aurignac</u>	Jean-Michel Losego (pouvoir de Marie-Hélène Fleurigeon)) Philippe Bertrand (pouvoir de Bernard Gabas) Laurence Darnise (pouvoir de Régine Boulp)
<u>Bachas :</u>	Hervé Cheylat
<u>Benque :</u>	Jean-Claude Lasserre
<u>Boussan</u>	Patrick Boube
<u>Bouzin :</u>	Alain Passament
<u>Cassagnabère</u> <u>Tournas :</u>	Gérard Loiseau Jérôme Butti
<u>Cazeneuve-</u> <u>Montaut :</u>	Josiane Tesser
<u>Eoux :</u>	Monique Rey (pouvoir de Nicole Samouillan)
<u>Esparron :</u>	André Massarin
<u>Latoue :</u>	Jacques Féraut Raymonde Ferrere
<u>Montoulieu</u> <u>Saint-Bernard :</u>	Camille Sors
<u>Peyrissas :</u>	Guy Loubeyre
<u>Peyrouzet :</u>	Philippe Lagrange
<u>Saint-André :</u>	Jean de Galard
<u>Saint-Elix</u> <u>Séglan :</u>	Danièle Ader
<u>Samouillan :</u>	Michel Chrétien
<u>Terrebasse :</u>	Thomas Faure (pouvoir de Jean-Marc Viguié)

**Etait absent :**

Aulon : Michel Fitte

Présents : 29  
Excusés : 0

Absents : 1  
Total : 29

Monsieur Jérôme Butti est nommé secrétaire de séance.

### **Approbation du procès-verbal du 16 avril 2014 :**

Le procès-verbal du 146 avril 2014 est approuvé, moyennant deux remarques :

Monique Rey demande à ce que le rôle des délégués puisse figurer dans le compte rendu. Patrick Boube rectifie sa demande : ce n'est pas une numérotation mais une nomination des pièces jointes qu'il avait demandé.

Raymonde Ferrere souhaiterait que chaque délégué puisse se présenter afin de mieux mémoriser les nouveaux venus (chaque délégué se présente nominativement).

Monsieur le Président demande à l'Assemblée l'autorisation de rajouter deux délibérations à l'ordre du jour et d'en supprimer deux :

- rajout de la délibération relative à la création de la commission de transfert des charges ;
- annulation de la délibération en date du 13 mars 2014 créant un emploi de Directeur de Régie du musée-forum et remplacement par une délibération plus explicite à la demande du Centre de Gestion ;
- suppression de la délibération de création du comité de pilotage du PLUi (commission interne qui ne nécessite pas de délibération) ;
- report de la délibération de nomination des délégués de la CCTA à l'OTCA (car ils doivent être issus de la commission tourisme qui n'a pas encore été créée).

Madame Rey demande des précisions sur la nature de la commission de transfert des charges.

Monsieur le Président précise qu'il s'agit de la commission qui statue lorsqu'il y a un transfert de charges (d'une commune vers la CCTA ou l'inverse).

La demande du président est adoptée.

#### **I. Création de la Conférence des Maires :**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que le Bureau, en tant que tel, ne pourra plus réunir 19 maires comme c'était le cas auparavant.

Il s'avère donc nécessaire de créer une instance qui regroupe l'ensemble des maires. Le terme de « conférence des maires » étant utilisé dans la loi ALUR, il est proposé de le reprendre.

Monique Rey demande si cette conférence des maires sera l'équivalent du précédent Bureau.

Monsieur le Président lui répond par l'affirmative.

Thomas Faure souhaite s'assurer que cette démarche rentre bien dans le cadre de la légalité, ce qui lui est confirmé.

*La délibération créant la conférence des maires est adoptée à l'unanimité.*

#### **II. Indemnités du Président et des Vice-Présidents :**

Monsieur le Président expose aux délégués les différentes attributions des Vice-Présidents :

- Hervé Cheylat : voirie.
- Michel Chrétien : développement économique, touristique et grands travaux.
- Thomas Faure : communication interne et externe.
- Philippe Lagrange : environnement et déchets.
- Jacques Féraut : finances et personnel.
- Jean-Michel Losego : jeunesse et petite enfance.

Le montant des indemnités fixé par décret s'exprime en % de l'indice brut mensuel 1015. Il est de 41,25 % pour un président et de 16,50 % pour les vice-présidents. Cela génère une indemnité mensuelle brute de 1 568,11 € pour le président et de 627,24 € pour les vice-présidents.

Jean de Galard demande si tous les vice-présidents seront indemnisés. Monsieur le président lui répond par l'affirmative.

Monique Rey souhaite connaître le coût total pour la collectivité.

Monsieur le Président lui répond que cela correspond à environ 60 000 €.

Jean de Galard fait remarquer qu'en ces temps de difficultés financières, de nombreux maires ne prennent pas leur indemnités ou pas entièrement.

Monsieur le Président est d'avis qu'il est logique de rémunérer des élus à qui l'on demande de s'investir et de prendre sur leur temps personnel, voire parfois professionnel.

Monique Rey reste d'avis que cela est une charge très importante pour une petite intercommunalité.

Patrick Boube pense que ce sujet est important, doit être débattu et ne doit surtout pas être considéré comme un sujet tabou. Si l'on veut que les élus s'investissent, il est normal qu'ils soient rémunérés. Pour autant, il annonce qu'il se montrera très vigilant sur les résultats attendus.

Il demandera d'ailleurs très rapidement un entretien au Président afin de s'entretenir de certains sujets qu'il juge d'importance.

Philippe Bertrand fait remarquer que ces indemnités sont prévues par la loi et que cela reste dans un fonctionnement citoyen.

Gérard Loiseau trouve que le montant est trop élevé et juge anormal que tous les vice-présidents aient une indemnité. Il votera donc contre cette délibération.

Jean-Luc Soudais est d'avis que le montant de l'indemnité est parfaitement raisonnable quand on connaît les responsabilités qui incombent aux élus.

Thomas Faure abonde également dans ce sens et explique que s'il doit s'investir à la CCTA, ce sera du temps en moins pour la gestion de son exploitation. Il trouve donc normal d'être indemnisé.

**Vote :** Pour : 22 Contre : 5 Abstentions : 2

*La délibération est adoptée.*

Monsieur de Galard précise qu'il n'était pas contre une indemnisation, mais pas au taux plafond.

### **III. Indemnités de frais de déplacement des élus :**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que les textes de loi prévoient que les déplacements des élus soient remboursés (hébergement, transports) sur présentation des justificatifs correspondants, lorsqu'ils représentent la collectivité à l'extérieur ou effectuent des formations dans les domaines qui les concernent.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### **IV. Création du Comité de Pilotage du PLU intercommunal :**

Monsieur le Président propose de désigner un représentant par commune, le maire, comme c'était le cas auparavant (avec possibilité de se faire représenter par un élu de son choix en cas d'absence).

Monique Rey demande à ce qu'un compte rendu des comités de pilotage soit systématiquement fait.

### **V. Commission intercommunale des impôts directs :**

Monsieur le Président demande deux noms par commune. Certains élus demandent un délai de réflexion. La liste sera communiquée à l'ensemble des délégués dès que tous les noms auront été donnés.

### **VI. Délégués au CIAS :**

Il s'agit de désigner 8 délégués titulaires.

Après appel à candidature, sont élus :

- Jean de Galard,
- Marie-Hélène Fleurigeon,
- Michel Chrétien,
- Jérôme Butti,
- Josiane Tesser,
- Roger Faure,
- Bernard Gabas,
- Monique Rey.

### **VII. Délégués au comité de foire de la Saint-Martin :**

Il s'agit d'élire deux délégués titulaires.

Après appel à candidature, sont élus :

- Thomas Faure
- Jean-Luc Guilhot.

### **VIII. Délégués au Service Local de l'Habitat :**

Il s'agit d'élire trois délégués titulaires.

Après appel à candidature, sont élus :

- Jean-Michel Losego,
- Gérard Loiseau,
- Jean-Luc Guilhot.

**IX. Délégués au SYSTOM des Pyrénées :**

Il s'agit d'élire deux délégués titulaires.

Après appel à candidature, sont élus :

- Philippe Lagrange,
- Thomas Faure.

**X. Délégués au conseil d'administration du Collège :**

Il s'agit d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant :

Après appel à candidature, sont élus :

- Délégué titulaire : Jean-Michel Losego.
- Délégué suppléant : Thomas Faure.

**XI. Délégués au conseil d'exploitation de la régie du musée-forum :**

Il s'agit d'élire 6 délégués.

Après appel à candidature, sont élus :

- Jean-Luc Guilhot
- Jacques Féraut
- Jean-Michel Losego,
- Michel Chrétien
- Camille Sors
- Philippe Bertrand

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**XII. Délégués au conseil d'administration de l'AMARPA :**

Il s'agit d'élire 4 titulaires et 4 suppléants :

Après appel à candidature, sont élus :

- Délégués titulaires :
- Alain Passament
  - Roger Faure
  - Monique Rey
  - Camille Sors

- Délégués suppléants :
- Jean-Claude Lasserre
  - Jean-Luc Soudais
  - Jean de Galard
  - Patrick Boube.

**XIII. Commission de transfert des charges :**

La commission de transfert des charges sera composée des 19 maires du canton.

**XIV. Modification de la délibération concernant la création du Directeur de la régie du Musée :**

Il s'agit de préciser le grade de recrutement ainsi que le niveau de rémunération, à la demande de Centre de Gestion.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**QUESTIONS DIVERSES**

Il appartiendra aux 6 vice-présidents de constituer les commissions :

- Commission économie,
- Commission tourisme,
- Commission voirie,
- Commission environnement et déchets,
- Commission enfance, jeunesse,
- Commission aménagement de l'espace.

Rappel des dates à venir :

Conférence des Maires : 05 mai à 20 h 30.

Conseil d'exploitation de la Régie du Musée-Forum : 7 mai à 14 h.

COPIL PLUi : le 12 mai à 14 h 00.

Réunions de secteurs PLUi : le 21 mai et le 05 juin.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 25.***

\*\*\*\*\*